

	<b>Appel Conjoint à Projet Interdisciplinaire</b> <b>Université de LYON - CNRS</b> <b>2015</b>	
---	--	---

### *Appel conjoint à*

### *Projets Exploratoires Premier Soutien (PEPS) Interdisciplinaires*

## **Education, innovation, interdisciplinarité**

L'éducation est un thème de recherche, d'expérimentation sociale et de débat public majeur. La question éducative suscite par nature l'interdisciplinarité, que ce soit au sein des sciences sociales, ou entre les sciences sociales et humaines et les autres sciences. L'Université de Lyon et le CNRS lancent un appel à projets commun "Projets Exploratoires Premier Soutien" (PEPS) pour favoriser la recherche interdisciplinaire sur ce thème au sein de l'Université de Lyon.

Cet appel a pour but d'initier des projets innovants favorisant des collaborations nouvelles et une dynamique interdisciplinaire entre Sciences Humaines et Sociales et autres sciences. Une attention particulière sera portée aux projets portés par, ou faisant intervenir, des jeunes chercheur-e-s ou enseignant-e-s-chercheur-e-s.

#### **Objectifs :**

Les recherches dans le domaine de l'éducation se développent très largement, à mesure que la question éducative apparaît – avec celles de la santé et du changement global – comme une des plus importantes que les sociétés humaines aient à affronter. Les grands opérateurs mondiaux de recherche et les grandes universités mettent désormais en place des programmes de recherche et d'enseignement sur les thèmes de l'apprendre (au sens de l'apprendre et du faire apprendre). La France est en retrait par rapport à cette tendance et renforcer les recherches dans ce domaine est une priorité, notamment à l'interface entre les différentes disciplines : sciences humaines et sociales, sciences de la vie, sciences de la cognition, et STIC, notamment pour tout ce qui concerne les modalités et technologies de l'apprentissage.

Le but de cet appel est de stimuler ces interfaces sur le site de Lyon - Saint Etienne qui possède une richesse importante dans ces domaines, en soutenant des recherches interdisciplinaires qui associeront des unités (UMR, EA, plate-formes, ...) de domaines variées (cognition, langage, sciences et technologies de l'information, systèmes complexes, histoire, géographie, littérature, philosophie...) et de la thématique éducation-interculturalité, autour des diverses formes de l'innovation en éducation/formation.

**Quelques thèmes sont par exemple:**

- les premiers apprentissages et les premières socialisations ;
- les technologies de l'éducation et le numérique, les MOOCS ;
- l'éducation des jeunes adultes (focale sur l'enseignement supérieur) et ses spécificités ;
- l'éducation et/à la santé, l'environnement ;
- l'efficacité et la justice des systèmes éducatifs, l'égalité des sexes et la lutte contre les discriminations, préjugés et stéréotypes (genre, origine, religion) ;
- les ressources en éducation.

**Candidature et évaluation :**

Les projets seront portés par des chercheurs ou enseignants-chercheurs de l'Université de Lyon et ne feront intervenir que des unités de recherche (associées ou non au CNRS) dans le périmètre de l'Université de Lyon. Ils devront impliquer au moins deux unités de recherche de disciplines différentes, avec une priorité aux projets créant une interaction entre SHS et sciences non SHS.

Le montant maximal du financement est de 15 k€ (financement d'amorçage) et ne pourra faire l'objet que de dépenses de fonctionnement (hors salaires et rémunérations de stages) ou d'équipement. Il est limité dans le temps à une année et devra impérativement être dépensé sur l'année 2015.

Le formulaire de candidature est disponible à l'URL :

<http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article651>

Le dossier complet ne doit pas dépasser 5 pages et être en format pdf ou word.

**Le formulaire complété doit être obligatoirement déposé sur l'application SIGAP à**

**l'adresse : <https://sigap.cnrs.fr/sigap/web/connexion.php>**

**Date limite de dépôt de dossiers : le 02 mars 2015 (minuit)**

Après expertise, les dossiers seront examinés par un comité scientifique constitué de représentants du CNRS (Mission pour l'interdisciplinarité) et de l'Université de LYON.

La décision sera communiquée aux porteurs de projets lauréats à la fin du mois de mars.

A l'issue des projets, il sera demandé aux porteurs une fiche de restitution expliquant le déroulement du projet, ses retombées et l'utilisation effective du financement.